



Publié sur *varmatin.com* (<http://www.varmatin.com>)

[Accueil](#) > Saint-Maximin. Petite enfance : compléter le maillage actuel des crèches

# Saint-Maximin. Petite enfance : compléter le maillage actuel des crèches

Par *Tiphaine Ruppert*

Créé le 03/11/2010 08:16

Sainte-Baume En sept ans, la communauté de communes a créé sept établissements, de Saint-Maximin à Plan-d'Aups. Un dispositif global pour éviter les disparités locales...

Enfants d'aujourd'hui, " grands " de demain. Une équation des plus imparables. Pas étonnant, dès lors, de faire un effort particulier concernant l'accueil et la garde des tout-petits.

C'est, en tout cas, le parti pris depuis 2003 par la communauté de commune Sainte-Baume - Mont-Aurélien. Une compétence facultative dont l'organisme s'est saisi avec l'approbation des maires de l'ensemble des communes. « *Nous sommes partis d'un état des lieux démontrant un vrai besoin en terme de lieux d'accueil petite enfance. Notre objectif était de constituer un maillage homogène du territoire* », explique Gabriel Rinaudo, président de Sainte-Baume - Mont-Aurélien.

Sept années après cet engagement, le secteur compte sept crèches et deux cent dix-neuf places. Soit quatre cent quatre-vingt-onze bambins, de 3 mois à 3 ans, accueillis.

## Un réseau de professionnels

La gestion des structures est attribuée, par délégation de service publique, à « La maison de l'enfance ». Une association qui opère depuis 30 ans et « *s'occupait déjà de la crèche de Saint-Maximin. Elle a la compétence et la qualité d'accueil* », indique le vice-président en charge de la petite enfance et maire de Pourcieux, Jean-Raymond Niola.

Par ailleurs, la communauté de communes a favorisé la création d'un réseau d'assistance maternelle (Ram). Il s'agit d'un lieu où les assistantes maternelles agréées peuvent se retrouver, échanger, se former. Souvent accolés aux crèches, ces locaux permettent aux enfants qui viennent avec leur « nounou » de rencontrer leurs camarades. « *Le but était de trouver un équilibre entre les différents modes de garde, dans un souci de complémentarité* », précise Mélanie Dhenry, coordinatrice petite enfance.

## Un service public

Complémentarité, mutualisation : le leitmotiv de la communauté de communes. Jean-Raymond Niola de souligner : « *Le système est à considérer comme une entité* ». Les usagers n'étant pas tributaires des frontières d'une commune.

Au coeur du dispositif, enfin, la volonté de faire de cette question « *une vraie compétence publique* ». En la matière, « *l'aspect associatif permet de s'assurer que tout est fait dans l'intérêt des familles. Notre effort est centré sur l'enfant. Et le service est le même pour tout le monde* », ajoute Hélène Henri, directrice générale de La maison de l'enfance.

### Photos / vidéos

Auteur : Dylan MEIFFRET

Légende : Sur l'ensemble de la communauté de communes Sainte-Baume - Mont Aurélien, deux cent dix-neuf places sont disponibles pour accueillir les bambins.

#### Visuel 1:



**URL source:** <http://www.varmatin.com/article/brignoles/saint-maximin-petite-enfance-completer-le-maillage-actuel-des-creches>